

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

 Délégation Départementale des
Pyrénées-Atlantiques

 Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires

 MONSIEUR LE PRESIDENT - SEA BEARN BIGORRE (contact@seabb.fr)

 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BENTAYOU-SEREE (mairie-bentayouserree@wanadoo.fr)

 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SATEG (cetheve@saur.fr)

 MADAME LA DIRECTRICE - SEA BEARN BIGORRE (d.sanchez@seabb.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : VALLEE DE L'OUSSE LEMBEYE MONTANER

Prélèvement	00195267	Commune	BENTAYOU-SEREE
Unité de gestion	0944 VALLEE DE L'OUSSE LEMBEYE MONTANER	Prélevé le :	mercredi 12 mai 2021 à 09h55
Installation	UDI 000480 VALLEE DE L'OUSSE EST - MONTANER	par :	MARINE PERE (LABORATOIRE)
Point de surveillance	0000000226 BOURG DE BENTAYOU SEREE	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	EGLISE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'air	18 °C			
Température de l'eau	16,6 °C		25	
pH	8,1 unité pH		de 6,5 à 9	
Conductivité à 25°C	239 µS/cm		de 200 à 1100	
Chlore libre	0,11 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,13 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DES PYRENNÉES - Site de LAGOR 6401

Type de l'analyse : ND2C

Code SISE de l'analyse : 00195217

Référence laboratoire : 830869

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	50 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	20 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<1 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	<0,1 NFU		2	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L		0,1	
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/L	0,5		
FER ET MANGANESE				
Fer total	<5 µg/L		200	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Antimoine	<0,5 µg/L	5		
Cadmium	<0,025 µg/L	5		
Chrome total	<0,5 µg/L	50		
Cuivre	0,00702 mg/L	2	1	
Nickel	<1 µg/L	20		
Plomb	0,29 µg/L	10		

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	2,08 µg/L	0,5		Valeur hors limites
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION				
Bromoforme	<0,5 µg/L	100		
Chlorodibromométhane	0,52 µg/L	100		
Chloroforme	12 µg/L	100		
Dichloromonobromométhane	3,5 µg/L	100		
Trihalométhanes (4 substances)	16,02 µg/L	100		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES				
Acénaphène	<0,005 µg/L			
Anthracène	<0,005 µg/L			
Benzantracène	<0,005 µg/L			
Benzo(a)pyrène *	<0,002 µg/L	0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/L	0,1		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/L	0,1		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/L	0,1		
Chrysène	<0,005 µg/L			
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,005 µg/L			
Fluoranthène *	<0,005 µg/L			
Fluorène	<0,005 µg/L			
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,02 µg/L	0,1		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst. *)	<0,027 µg/L			
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/L	0,1		
Méthyl(2)fluoranthène	<0,005 µg/L			
Méthyl(2)naphtalène	<0,005 µg/L			
Naphtalène	<0,02 µg/L			
Phénantrène	<0,01 µg/L			
Pyrène	<0,005 µg/L			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00195267)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. Teneur en chlorure de vinyle monomère (CVM) supérieure : la limite de qualité autorisée. Un prélèvement de contrôle sera effectué. Ce résultat ne concerne que la partie du réseau de distribution représentée par ce point de prélèvement. Il n'est pas représentatif de la qualité de l'eau distribuée sur l'ensemble de l'unité de distribution.

Signé à Pau le 4 juin 2021

Pour la Directrice, l'ingénieur d'études sanitaires



Patrick BONILLA